



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 92656

Texte de la question

M. Daniel Prévost * souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les menaces qui pèsent actuellement sur le baccalauréat technologique STL BGB (sciences et technologies du laboratoire option biochimie génie biologique). Cette filière est attractive et offre aujourd'hui de nombreux débouchés en terme, de formations et d'emplois. Cependant, la menace est la fusion avec d'autres spécialités plutôt orientées vers la physique et la chimie, avec un risque d'amputation sévère des disciplines biotechnologiques qui en font tout l'attrait. Cette menace se profile alors que des travaux menés par une commission pendant un an viennent de s'achever sur une rénovation des programmes devant actualiser le contenu des connaissances et des techniques en biotechnologie. Ainsi, au vu de ces éléments, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour pérenniser et rénover avec responsabilité la filière des biotechnologies.

Texte de la réponse

La rénovation de la voie technologique répond à la nécessité de préparer un plus grand nombre de lycéens à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les objectifs poursuivis visent : à positionner clairement ces séries comme des voies d'accès à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, à simplifier la structure de ces séries et à élargir, pour une spécialité donnée, le champ des possibilités de poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (plus grande polyvalence des spécialités) ; à rendre plus lisible et plus attractive la voie technologique industrielle, notamment pour les jeunes filles ; à actualiser les contenus des champs de connaissances afin qu'ils soient centrés sur les concepts fondamentaux des sciences et des techniques adaptés à des poursuites d'études. S'agissant de la rénovation de la série « sciences et technologies de laboratoire » (STL) dont relève la spécialité « biochimie-génie biologique », elle n'a fait l'objet que de réflexions préparatoires et, à ce stade, aucune décision n'a été prise quant à la fusion de ses matières. En outre, il n'a jamais été envisagé de mettre en cause l'importance des travaux pratiques en laboratoire : au contraire, les réflexions en cours préconisent de les valoriser dans le cadre d'un « projet technologique » interdisciplinaire.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Prévost](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92656

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4094

Réponse publiée le : 15 août 2006, page 8593